



Paris, le 9 janvier 2023

Les vœux d'Emmanuel Macron aux acteurs de la santé : la coopération de terrain essentielle pour bâtir l'avenir de notre système de santé

Ce 6 janvier 2023, le président de la République, Emmanuel Macron, a présenté ses vœux pour l'année 2023 aux acteurs de la santé. Il a fortement insisté sur l'importance du partage des compétences et de la délégation des tâches envers les paramédicaux – dont les kinésithérapeutes pour améliorer l'accès aux soins.

Le président de la République est revenu à cette occasion sur les difficultés que traverse actuellement le système de santé et a rappelé que « *la situation va se dégrader en termes d'offre médicale dans les années à venir* ». Il a ainsi indiqué sa volonté de bâtir une solution pour l'avenir de notre système de santé centrée sur la coopération entre professionnels de santé, notamment entre médecins et paramédicaux.

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes se satisfait pleinement de cette annonce, qui rejoint les [propositions élaborées](#) avec le Comité de Liaison des Institutions Ordinales – Santé (CLIO Santé) pour améliorer l'accès à l'offre de soins (ces dernières portaient déjà essentiellement sur l'interprofessionnalité, plus particulièrement pour les 11% de Français sans médecin traitant, dont les plus de 600.000 patients atteints d'une ALD).

La [proposition de loi](#) relative à l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé – dont les kinésithérapeutes, discutée prochainement à l'Assemblée nationale, repose elle-même sur le partage des actes entre professionnels de santé et répond au défi lancé par le Président de la République pour libérer du temps médical.

L'état actuel de notre système de santé demande que des actions immédiates soient prises pour répondre au mieux aux besoins de santé de nos concitoyens. Une nouvelle organisation pérenne entre le système de santé de ville et de l'hôpital est à mettre en place. Une organisation sur laquelle devra reposer une collaboration juste, équitable et bienveillante.

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes : « **La collaboration entre professionnels de santé est la clé d'un système de santé accessible par tous, partout sur le territoire.** Les 100 000 kinésithérapeutes, bien formés, responsables et autonomes, répartis sur l'ensemble du territoire, sont prêts à relever ce défi pour un système de santé plus cohérent et plus juste.

Alors que la désertification sanitaire met en péril notre système de santé, que les besoins en rééducation vont croissant en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques, les annonces du Président de la République qui consistent à placer les professionnels de santé au plus près des patients, à inciter à la coopération entre professionnels de santé et à la délégation de tâches, à mettre en place des équipes de soins de référence pour les patients en ALD et à faire évoluer les compétences des professionnels de santé, constituent une première réponse pour améliorer l'accès aux soins. »